

SOUTENANCE PUBLIQUE DE THÈSE

Nous avons le plaisir de vous informer que Monsieur

Thierry OBRIST

soutiendra sa **thèse de doctorat** en droit intitulée :

**« LE CONCEPT DE RÉALISATION SYSTÉMATIQUE EN DROIT FISCAL SUISSE,
CHANGEMENT DE SYSTÈME FISCAL ET IMPÔT SUR LE REVENU ET SUR LE BÉNÉFICE »**

JURY DE THÈSE :

Prof. Robert Danon, Université de Neuchâtel, directeur de thèse,
Prof. François Bohnet, Université de Neuchâtel, rapporteur interne,
Prof. Pierre-Marie Glauser, Université de Lausanne, HEC, rapporteur
externe,
Prof. Yves Noël, Université de Lausanne, rapporteur externe.

Le jury de thèse sera présidé par la Prof. Florence Guillaume, doyenne de la
Faculté de droit.

La soutenance aura lieu le

**Mardi 21 février 2012, à 17h00,
Salle D 67 (2^e étage)
Université, Faculté de droit
av. du 1^{er}-Mars 26, à Neuchâtel**

*** entrée libre ***

- un apéritif suivra la présentation -

Florence Guillaume,
Doyenne de la Faculté de droit

Neuchâtel, le 26 janvier 2012